
MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 31 MAI 2016

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, PONTNUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques (Procuration à Liliane GREUSARD), MONNIN Antoine (Procuration à MONNIN Marie-Claire).

1. Travaux sur le réseau eau assainissement 4 grande rue :

Mr Mde CLEMENT souhaitant réaliser leurs travaux 1° d'assainissement pour lesquels il n'y a pas de souci la partie domaine public est à la charge de la Commune et l'autre à la charge du propriétaire

2° des modifications à l'intérieur de leur salle de bains

il est de l'intérêt de la Commune de se mettre en conformité avec le règlement du service des eaux c'est-à-dire mettre le compteur d'eau (jusqu'ici à l'intérieur de leur maison) sur la voie publique

La solution pour ce faire serait d'acheter une petite bande de route attribuée par erreur certainement au moment du remembrement) à Mr et Mde CLEMENT et d'y installer le nouveau compteur. Cette solution permettrait également de parfaire par la suite le branchement en eau de Mr et Mme BOTTA et solutionnerait pour le futur la réfection de cette route.

Mde la maire accompagnée de deux adjoints a présenté cette piste à Mr et Mde Clément qui y sont favorables.

Les conseillers sont d'accord avec ce point de vue sous réserve du montant de la proposition du prix de vente de Mr et Mde Clément.

A noter que ce dossier est en instance depuis plusieurs mois (voire deux ans) et afin que les travaux prévus et commencés ne soient pas reportés, la possibilité d'une promesse de vente devant notaire est étudiée.

Le dossier doit être finalisé avant le vote du Conseil.

2. Modification des statuts de la CCA800.

Madame le maire, expose au conseil municipal que la CCA 800 doit procéder à une modification de ses statuts concernant l'EPHAD de Levier et que les Communes membres doivent entériner cette modification.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la modification des statuts de la CCA 800.

3. Répartition des frais de cérémonie

A la demande de la Trésorerie de Levier il faut que le Conseil délibère sur le libellé des événements qu'il inscrit à la ligne « fêtes et cérémonies » du budget.

Motion pour la candidature de Paris aux Jeux Olympiques

Mme Grassa présente la demande des Maires de France pour que la Commune par une délibération, apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émette le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique. Accord à l'unanimité.

4. Télétransmission des actes

Mme GRASSA informe que la dématérialisation des procédures est un axe majeur de la modernisation de l'administration à l'échelle du territoire national. Le programme ACTES (Aide au Contrôle et à la Transmission Electronique Sécurisée), conçu par le Ministère de l'Intérieur, offre la possibilité aux collectivités de transmettre certains actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de recourir à la télétransmission des actes administratifs soumis au contrôle de légalité
- de choisir, au terme d'une procédure de publicité et de mise en concurrence, un tiers de télétransmission homologué par le Ministère de l'Intérieur

5. Questions diverses

- Accessibilité : Le contrôle APAVE sous l'égide de la CCA 800 a été réalisé pour l'école Nous sommes en attente du diagnostic. Un diagnostic pour la salle des fêtes sera demandé.

- Réfection de la rue de la Vierge : Il est indispensable de refaire la route au plus vite. Des demandes de subventions sont en route. Des devis vont être demandés rapidement ainsi qu'un Maître d'œuvre. Dans l'attente les employés du SIVOM et l'entreprise rebouchant les trous de la Commune pareront au

plus pressé en se focalisant sur les trous au niveau du chemin entre chez Daloz Didier et la maison de Mr et Mde Latour.

- **Divers comptes rendus** : Réunion **chambre d'agriculture** concernant les boues de la station d'épuration. Les agriculteurs ont demandé plus de surface pour l'épandage. Un nouveau plan pourrait être demandé soit au service de la DDT soit la chambre d'agriculture pourrait proposer un nouveau plan d'épandage.

- Pour le chaulage la chaux liquide serait préférable : problème de volume à voir avec Commune de Villers pour diviser les coûts.

- Inquiétudes sur le nouveau cahier des charges du CIGC : la chambre est en négociation : affaire à suivre de près pour ses conséquences.

- **TPE** : La fréquentation est équivalente à l'année dernière. L'année prochaine, un thème par période sera réalisé, pour éviter aux enfants de se lasser.

- Afin de gérer au plus près les coûts générés par les TPE il n'y aura plus qu'un seul site à la rentrée.

- **CCA800 : SCOT** chaque conseiller a reçu par mail le dossier de présentation du schéma de cohérence territoriale : pas de question **Le Pays** portera le dossier du SCOT, à cette fin des membres de la CCA 800, entreront dans certaines commissions Martine GRASSA sera dans la commission environnement. **SYDED** Mr le président de la CCA 800 a inscrit les communes de la communauté dans un programme subventionné portant sur l'installation d'une prise d'électro mobilité par commune membre. Les indemnités des agents territoriaux doivent être régulées sur la CCA 800.

Le contrat de mise à disposition de Mde Caudoux pose toujours problème **SPANC** : Des diagnostics vont être lancés avec en premier lieu les Fauvettes à Levier.

Subvention » mémoires vives : » toujours pas plus d'informations à ce jour. .

Réunion de **plan de développement du massif du Jura** Très peu de présents. L'idée est d'apporter un appui aux propriétaires privés pour la gestion des forêts.

DIVERS COURRIERS ET MAILS

- **sivom** Le bâtiment de Gevresin a été équipé d'une alarme. Un mobil home a été installé. La porte fracturée a été remplacée. Les coûts avancés par la Commune de Gevresin seront répartis sur chaque commune membre au prorata de leurs droits.

- **amo** : Courrier reçu du Conseil Départemental pour nous autoriser à commencer l'assistance.

- Courrier de Mr BULABOIS concernant la vitesse excessive. Une réponse écrite lui sera faite.

- **Vermicelloise** : Demande pour entreposer un frigo et une armoire dans la petite salle. Accord Un courrier sera envoyé précisant certaines conditions.

- Invitation de la mairie de Levier à une réunion **le jeudi 9 juin en mairie de Levier concernant la commémoration de la venue des Américains et des Canadiens sur le site du rondé lors de la 2^{nde} guerre mondiale**

- **A. R. C** : la demande de subvention étant arrivée après le vote du budget et sans bilan le Conseil ne la vote pas et rappelle qu'il met ses salles à disposition.

QUESTIONS DIVERSES

Un habitant fait remonter l'information suivante par la voix de Marie Claire Monnin 1^{ère} adjointe : des enfants jouent près de la citerne grande rue (près de chez Mr Bernard Clément) Celle-ci ne serait pas fermée et dangereuse. Visite sur le site et étude du cadastre seront faites et décision sera prise de la fermer si cela s'avère nécessaire.

- La DDT a donné sa réponse à la commission sécurité routière pour le spectacle sur la sécurité routière le 03/10/16 à Villeneuve. 42 enfants seront concernés. Mde Mareshal a donné son accord.

- Les bacs à fleur du périscolaire sont toujours dans le garage et non peints. La palette est toujours à côté des poubelles.

- La Tonte des terrains sera à inscrire dans les contrats des logements communaux de la cure.

La séance est levée à 23h15.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 04/06/2016, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le -4/06/2016

Mme le Maire,

